

CONCEVOIR LE PROJET

Définir les objectifs éducatifs et les effets attendus

A partir des constats du territoire, le comité de pilotage va définir un ou des objectifs éducatifs pour le PEDT ainsi que les effets attendus.

Exemple :

Constat du territoire	Objectifs éducatifs	Résultats attendus
fort individualisme des enfants qui ne savent plus jouer ensemble	développer la coopération entre enfants	les enfants s'écoutent plus et se respectent plus. Ils acceptent d'aider les autres. Ils reconnaissent la richesse du travail collectif.
Manque d'habileté manuelle des enfants	Développer les apprentissages techniques et le plaisir du travail manuel	Les enfants sauront utiliser des outils, réaliser un objet et apprécieront le travail réalisé.

Prévoir les activités

De l'objectif à l'activité

De la même façon que les objectifs éducatifs sont définis à partir des constats du territoire, les activités seront choisies pour leur capacité à répondre aux objectifs éducatifs.

Lorsque vous déterminez les activités, il est bon de répondre à la question : « comment repérer l'atteinte des objectifs ? ». Pour cela il vous faudra déterminer des indicateurs (voir chapitre évaluation).

Les activités des temps périscolaires

Les activités éducatives diversifiées contribuent à multiplier les champs d'apprentissage pour les enfants.

Le temps d'accueil périscolaire, même s'il s'inscrit en cohérence avec le projet d'école, doit rester un temps ludique d'initiation et de découverte.

Il est important que les activités périscolaires ne concurrencent pas la pratique associative culturelle ou sportive (en soirée, le mercredi ou le samedi). Pour ces raisons un

fonctionnement par trimestre ou par cycle d'activités de 6 à 8 séances (entre deux périodes de vacances) est préconisé.

Remarque : la mise en place d'activités sportives reste soumise aux obligations du code du sport, dans le cas où l'intervenant est rémunéré, c'est-à-dire à une obligation de diplôme spécifique dans la discipline

Le rythme de l'enfant

Le rythme de vie des enfants doit rester une préoccupation. Les enfants ont aussi besoins de pratiquer des jeux libres accompagnés par les animateurs, voire de ne rien faire, ce sont des temps de construction de la personne par la créativité qu'ils favorisent et l'expérience des relations entre enfants.

Mobiliser les Partenaires du projet

Dans le cadre du PEDT, un partenaire est une personne ou une structure qui est associée à la dynamique du projet en participant au comité de pilotage, et/ou en proposant d'organiser une activité, en apportant son aide technique, ses financements...

Les partenaires institutionnels peuvent être : les établissements scolaires, le centre social, la maison de quartier, l'accueil de loisirs, la bibliothèque... s'ils sont municipaux, le conseil général, la CAF, la DDCS(PP), la DSDEN, la communauté de communes, un parc naturel régional...

Les partenaires associatifs peuvent être : les associations sportives impliquées dans le projet, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, l'accueil de loisirs s'il est associatif, l'association des parents d'élèves, les associations culturelles...

Les autres partenaires peuvent être : des artisans, artistes, agriculteurs qui s'impliquent dans le projet.